



**La Plateforme pour le développement rural en
Afrique de l'Ouest et du Centre**

Dimension Genre

Plan d'action 2004 -2007

Définition des concepts de base sur le genre¹

Genre : Le genre renvoie aux faits dynamiques des structures sociales et à la répartition des rôles masculins et féminins dans une société. Il reconnaît les différences entre les femmes, entre les hommes et entre les hommes et les femmes, sous la base d'influences de la race, du groupe ethnique, de la classe sociale, de l'âge, de la caste, etc.

Egalité entre les sexes : L'égalité entre les sexes signifie que les hommes et les femmes ont les mêmes droits, responsabilités, devoirs et statuts. Mais elle ne signifie pas que les hommes et les femmes sont identiques.

Genre et développement : Les préoccupations des femmes sont différentes de celles des hommes, et parfois de celles des autres femmes en fonction de leur catégorie sociale. Le GAD se propose de changer les relations de genre inégales. Il reconnaît les besoins pratiques et stratégiques des femmes, les relations avec les hommes et les liens avec les institutions et les structures dans la société.

Intégration de la dimension genre : La prise en compte de l'égalité entre les sexes est intégrée à l'analyse, à la planification, à la performance, aux règles concernant le personnel, au suivi et à l'évaluation. Ce processus modifie ainsi le contenu et l'orientation de ces pratiques aux niveaux organisationnel (projet et programmes) et institutionnel.

Renforcement des capacités des femmes : Processus par lequel les femmes prennent conscience de l'état de subordination dans lequel elles vivent, puis identifient et exécutent les actions nécessaires à la levée de cette subordination. Il peut s'agir du renforcement du respect de soi ou de l'image de soi ou de la prise de mesures pour obtenir la représentation politique des femmes.

¹ Ces définitions proviennent de sources diverses, notamment l'UNIFEM, l'IFAD et le SNV

1. La dimension genre dans la Plateforme

La Plateforme pour le développement rural en Afrique de l'Ouest et la Plateforme fut créé dans le contexte de la désorganisation des stratégies de développement rural provoquée par une mauvaise conception des politiques rurales nationales et régionales. Son but est de répondre au besoin d'une meilleure coordination et d'une meilleure harmonisation des stratégies et approches des donateurs bilatéraux et multilatéraux dans le domaine du développement rural, afin d'obtenir un impact plus significatif en Afrique. Par cette vocation, la Plateforme réalise l'importance de la prise en compte de la dimension genre dans son initiative; cette dernière est renforcée par les réalités sexospécifiques du contexte politique et socio-économique dans lequel la Plateforme évolue. Il est établi que bien que les gouvernements d'Afrique de l'Ouest et la Plateforme ont pris des engagements pour garantir l'égalité entre les sexes par le biais d'instruments internationaux tels que le CEDAW, la plateforme d'action de Beijing et les Objectifs Millénaire de développement, la concrétisation de ces engagements en stratégies et actions tangibles laisse encore beaucoup à désirer, surtout en ce qui concerne les communautés rurales.

Ainsi, bien que de l'avis de tous, les femmes rurales fournissent le plus de travail dans les familles, jouent un rôle capital dans le développement de l'agriculture et de l'élevage et gèrent plus efficacement la sécurité alimentaire dans les foyers, leur statut continue de présenter un défi qui appelle à être surmonté afin de réaliser un environnement rural prenant en compte les spécificités des sexes. Par ailleurs, en dépit de l'apport important des femmes à l'économie traditionnelle, leur contribution à l'économie moderne est quasiment insignifiante.

Les conclusions que l'on peut tirer du constat ci-dessus montrent l'existence d'un environnement politique dépourvu des stratégies et d'actions genre sensible, ce qui entraîne à son tour le maintien d'approches aveugles aux questions de genre dans la résolution des problèmes de développement rural et de sécurité alimentaire. Les effets de l'absence de la dimension genre dans ces approches sont visibles dans les différents secteurs du développement rural. En effet, l'on constate que (i) les femmes rurales sont quasiment absentes des phases de conception des orientations et stratégies rurales ; (ii) le statut social des femmes rurales demeure déplorable ; et (iii) les initiatives économiques des femmes rurales n'ont pas encore dépassé le niveau micro pour atteindre les niveaux meso et macro. Dans un effort visant contribuer de manière efficace à l'amélioration de la situation décrite ci-dessus, la Plateforme a décidé d'adopter une dimension genre, non seulement en tant que notion transversale dans ses interventions, mais également comme l'un de ses thèmes prioritaires au cours de la phase pilote de 3 ans. Cette position stratégique délibérée devrait garantir la prise en compte des questions de genre, qu'elles soient intégrées (comme c'est le cas de l'approche Genre et développement) ou affirmatives (comme c'est le cas de l'approche Femmes dans le développement). La stratégie genre de la Plateforme sera donc basée sur une combinaison de ces deux approches.

De manière concrète, la Plateforme s'engage à défendre l'égalité entre les hommes et les femmes de manière qualitative et quantitative :

- Au sein de l'équipe de la Plateforme
- Dans les programmes et activités de la Plateforme Centre
- Dans le choix des partenaires de la Plateforme

2. Cadre stratégique

Dans le but de définir des stratégies concrètes qui s'avèreront efficaces dans ce cadre stratégique, des missions d'évaluation des besoins ont été menées dans un nombre limité de

pays. Ces missions ont consisté à obtenir la participation des partenaires de la société civile au processus de définition de stratégies et de plans d'action pouvant déboucher sur une contribution efficace à l'égalité des sexes dans le développement rural. Des missions de consultation ont également été entreprises pour toucher d'autres catégories de partenaires, notamment les organisations non gouvernementales et les partenaires au développement international. En outre, la Plateforme a suivi de près l'étude en cours menée conjointement par l'IFAD et l'UNIFEM sur les stratégies régionales sur le renforcement des capacités des femmes rurales. Les conclusions de cette étude, bien qu'étant toujours à un stade provisoire, ont fortement inspiré le choix de nos stratégies décrites ci-dessous. Conformément à la stratégie globale de l'intervention de la Plateforme, la mise en œuvre de ces stratégies se limitera aux niveaux meso et macro de la zone géographique concernée par notre action.

2.1 Intégration de la dimension genre : L'objectif de cette stratégie est de soutenir et de contribuer aux initiatives de nos partenaires visant à faire en sorte que la réduction des écarts en termes d'opportunités de développement entre les hommes et les femmes des zones rurales, ainsi que les mesures pouvant contribuer à l'égalité entre les sexes, constituent des composantes essentielles de leurs politiques, de leurs stratégies et de leurs actions.

2.1.1 L'objectif général de la stratégie d'intégration de la dimension genre est de **faciliter un dialogue politique durable sur les questions de développement rural** dans une perspective genre. Les objectifs spécifiques sont :

- ❖ De contribuer à la visibilité des questions de genre dans le cadre de l'intégration régionale
- ❖ De soutenir l'intégration de la dimension genre dans les politiques agricoles régionales
- ❖ De soutenir l'intégration de la dimension genre dans les organisations mixtes de producteurs agricoles

2.1.2 Les partenaires visées par cette stratégie sont les institutions et organisations des niveaux meso et macro. Il s'agit notamment :

- Des plates-formes nationales de producteurs ruraux
- Des plates-formes régionales de producteurs ruraux
- Des instituts de recherche
- Des organismes inter-gouvernementaux
- Des partenaires internationaux au développement

2.2 Renforcement des capacités des femmes : Ce choix repose sur le fait que pour une intégration efficace de la dimension genre, des efforts délibérés doivent être consentis afin de réduire les écarts enregistrés à l'heure actuelle dans le niveau de développement entre les hommes et les femmes. Dans la région couverte par notre intervention, la réalité révèle que ces écarts sont considérablement défavorables aux femmes. Cette stratégie vise donc à soutenir le renforcement des capacités socio-économiques et politiques des femmes rurales afin de leur permettre d'assumer le contrôle de leurs vies et de tirer les bénéfices de l'agriculture et du commerce aux niveaux national et régional tout en continuant à avoir un impact important dans ces domaines.

2.2.1 Son objectif général est de contribuer au renforcement des capacités des **productrices rurales afin de réduire la pauvreté dans les zones rurales**. Les objectifs spécifiques sont :

- ❖ De faciliter l'accès des femmes rurales aux marchés régionaux
- ❖ De contribuer au renforcement des capacités de plaidoyer et de lobbying des femmes rurales sur les questions de commerce international.
- ❖ De contribuer au renforcement des capacités de plaidoyer et de lobbying des femmes rurales sur les questions foncières.
- ❖ De renforcer les capacités des productrices rurales en matière d'alphabétisation fonctionnelle.

2.2.2 Les partenaires ciblés par cette stratégie sont :

- Les plates-formes nationales de productrices rurales
- Les militants pour les droits des femmes rurales
- Les réseaux de femmes rurales

3. Plan d'action

Le plan d'action actuel est conçu comme un instrument devant garantir la focalisation de la dimension Genre de la Plateforme sur ses stratégies et objectifs au cours de la phase initiale de 3 ans. Ce plan vise à concrétiser les principes du cadre de référence stratégique tout en fournissant des mesures de suivi grâce à l'identification d'indicateurs précis et vérifiables.

Dans le même temps, au cours de la première année, les efforts porteront sur l'établissement de partenariats. De nombreuses activités sont donc envisagées pour cette première année, notamment des missions, des séminaires et conférences, des ateliers, etc.

3.1 Stratégie du plan d'action

Pour garantir la réussite de la mise en œuvre du plan d'action, les stratégies suivantes seront adoptées :

- ❖ Développement/gestion des connaissances spécialisées
- ❖ Création/Maintien des alliances stratégiques
- ❖ Collaboration avec les partenaires stratégiques
- ❖ Activités de réseau et échange d'informations

3.2 Ressources nécessaires

Conformément à l'approche de la Plateforme privilégiant l'intervention à la demande, l'essentiel du budget requis pour le plan actuel devra être fourni par les partenaires demandeurs. Néanmoins, bien que les partenaires au développement doivent a priori financer entièrement leurs propres besoins, un financement pourra être sollicité pour les demandes provenant des organisations de la société civile et des organisations intergouvernementales. Les besoins budgétaires concrets seront précisés dans le Programme de travail et budget annuel (PTBA). Par ailleurs, la Plateforme devrait également initier certaines activités devant accélérer la réalisation de ses objectifs généraux ; les implications en matière de ressources pour ces actions soumises à la dimension Genre seront définies dans le PTBA.

Concernant les ressources humaines, la présence de points focaux au sein des organisations partenaires est nécessaire pour faciliter le suivi et l'évaluation des activités menées dans le cadre de ce plan. Un interne sera également recruté sur une période de 6 mois pour seconder l'experte en genre dans la mise en œuvre du plan.

3.3 Mise en œuvre

L'équipe la Plateforme : Pour faire en sorte que les initiatives de la Plateforme restent cohérentes avec sa stratégie Genre, il convient de s'assurer de la mise en œuvre de cette stratégie au niveau institutionnel et dans la programmation. Ainsi par exemple, l'égalité entre les sexes devra être respectée au niveau organisationnel en ce qui concerne le personnel, les systèmes et procédures, etc. Cette harmonisation devra également exister au niveau de la programmation dans le choix des participants aux ateliers et conférences, des consultants, de la rédaction des rapports, etc. Pour aider la Plateforme à maintenir ce degré de cohésion, des actions de sensibilisation et de soutien destinées à son personnel seront envisagées.

Les partenaires la Plateforme : Des mesures seront également prises pour faire en sorte que ce plan soit mis en œuvre conjointement avec des partenaires qui respectent les principes d'égalité entre les sexes prônés par la Plateforme ou qui sont favorables à l'adoption d'une telle position stratégique.

3.4 Calendrier

Ce plan aura une durée d'action de trois ans, en adéquation avec la phase pilote de la Plateforme. Cependant, des plans d'action et des budgets annuels devront être définis à partir de ce plan au début de chaque année. Le programme de l'année 2005 est ajouté en annexe à ce document.

3.5 Objectifs/Indicateurs

Dans la mesure où la majorité des activités dépendront des demandes des partenaires, des indicateurs concrets seront définis au cas par cas. Cependant, les indicateurs généraux consisteront à obtenir un impact dans au moins six pays au sein de la région couverte par notre action, en prenant en compte les barrières linguistiques et géographiques. Au niveau régional, deux réseaux régionaux de producteurs (le ROPPA et le RECAO) seront visés ainsi que trois organismes inter-étatiques (la CEDEAO, l'UEMOA et la CEMAC). Des efforts seront également déployés pour collaborer avec l'Union africaine par le biais de la Politique agricole du NEPAD.

3.6 Résultats escomptés

A la fin de la période de mise en œuvre du présent plan, les résultats suivants devront être obtenus :

- ❖ Les responsables politiques nationaux et régionaux en matière de développement rural seront suffisamment bien informés sur les questions de genre qui se posent dans leurs domaines d'intervention respectifs.
- ❖ Les responsables politiques auront à leur disposition des outils spécifiques leur permettant d'intégrer la dimension Genre aux politiques rurales.
- ❖ Les experts en genre dans le domaine du développement rural pourront être facilement joints par les responsables politiques et par les partenaires internationaux au développement.
- ❖ Les capacités des productrices rurales seront suffisamment renforcées pour leur permettre de participer aux prises de décisions et aux dialogues régionaux et internationaux les concernant.

Plan d'action 2004 – 2007

Objectifs	Stratégie	Action	Indicateur	Méthode de vérification	Ressources nécessaires
Facilitation d'un dialogue stratégique durable	Développement/gestion des connaissances spécialisées	1. Etudes/élaboration d'outils 2. Atelier de validation	Participation des partenaires stratégiques et des responsables politiques	- Rapport d'étude/boîte à outils - Compte rendu d'atelier	PTBA PTBA
		3. Publication annuelle		- Publication - Liste de diffusion	PTBA
	Création/Maintien des alliances stratégiques	4. Participation aux activités des partenaires ou partenaires potentiels	Activités de réseau avec les cellules genre des OIG et des partenaires internationaux au développement	Rapports de mission	Perdiem/voyages
	Collaboration avec les partenaires stratégiques	5. Coordination/harmonisation des initiatives des partenaires aux niveaux meso & macro	A la demande	Rapport d'activités	Financement par le partenaire requérant
	Activités de réseau et échange d'informations	6. Organisation d'un dialogue annuel entre les productrices rurales		- Compte-rendu de rencontre - Publication	PTBA
Renforcement des capacités des productrices rurales	Activités de réseau et échange d'informations	7. lancement d'un forum de discussion sur Internet 8. Documentation et vulgarisation des meilleures pratiques des femmes rurales 9. Tenue d'un annuaire des experts ruraux 10. Coordination des visites d'étude 11. Voir l'action 6	A la demande	- Site Web de discussion - Publication - Publication/site Web - Rapport d'activités - Rapport des participants	- Collaboration avec Fidafrique - Financement par le partenaire requérant PTBA

		12. Facilitation de la participation des militantes rurales aux rencontres régionales et internationales sur le commerce 13. Coordination/harmonisation des sessions de renforcement des capacités des femmes rurales aux niveaux meso/macro	A la demande		Financement par le partenaire requérant
--	--	---	--------------	--	---